

*Pétrole*

● (1530)

Cette décision me paraît l'une des plus importantes que les Canadiens aient à prendre. N'attendons pas d'être en pleine crise. Nous devons nous préparer dès maintenant afin que l'exploitation des sables pétrolifères puisse prendre la relève quand nos autres sources seront tarées. Ai-je besoin de rappeler aux députés que nous vivons dans une société technologique? Il est vrai que nous pourrions consommer moins de pétrole. Nous pourrions arriver à convaincre les gens de conduire de petites automobiles et de mieux isoler leurs maisons, ce qui ferait baisser la consommation d'essence et d'huile de chauffe. Il reste que notre réseau de transport, une grande partie de notre industrie et pratiquement toute notre production agricole dépendent d'un approvisionnement suffisant de pétrole à des prix raisonnables.

Je me demande si les députés ont jamais songé que si nous devions revenir au cheval pour produire les aliments dont les Canadiens ont besoin, il nous faudrait une population rurale de 40 p. 100 au lieu des 10 p. 100 actuels. Nous ne pourrions pas nous nourrir si nous manquions d'essence pour les tracteurs, les moissonneuses-batteuses et autre matériel agricole. Nous ne pouvons plus laisser notre expansion future à la merci des compagnies pétrolières étrangères. Le Parlement, ici, doit prendre l'initiative de réclamer une politique pétrolière réalisable afin de répondre aux besoins du Canada avant qu'il ne soit trop tard.

**M. Macdonald (Rosedale):** Le député me permet-il de poser une question?

**M. Douglas:** Oui, bien sûr.

**M. Macdonald (Rosedale):** Je veux essayer d'éclaircir la position du député sur l'abandon de la taxe d'exportation. Dois-je comprendre que si la redevance que les provinces auraient obtenue sur un prix plus élevé indemniserait les provinces, il insisterait encore pour que le montant supplémentaire qui se serait ajouté au bénéfice de la compagnie soit également redonné à la province.

**M. Douglas:** Je ne dis pas que le gouvernement fédéral devrait verser à la province le montant que celle-ci aurait perçu sous forme de redevance par suite d'une augmentation de prix sur le marché intérieur. Je voulais faire valoir deux points. Premièrement, le gouvernement fédéral, doit remettre aux provinces les 40c. par baril mais à condition que celles-ci soient prêtes à utiliser cet argent à la mise en valeur des sables pétrolifères. Deuxièmement, étant donné que ces provinces ne touchent pas sur le pétrole intérieur la redevance qu'elles auraient perçue si le gouvernement n'avait pas, très justement, appliqué un blocage des prix, le gouvernement a, je pense, l'obligation morale de consacrer un montant important des fonds fédéraux à la mise en valeur des sables pétroliers.

**M. l'Orateur:** Je regrette de devoir interrompre le député qui répond à la question du ministre mais son temps de parole a expiré.

**M. Jim Balfour (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, on ne saurait lire la motion présentée à la Chambre par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) sans tirer inévitablement la conclusion que le Nouveau parti démocratique a une fois de plus sacrifié l'intérêt public à sa propre survie et qu'il a cherché à dissimuler cette trahison de l'intérêt public en s'affublant d'un masque de pitié.

**Des voix:** Oh!

[M. Douglas.]

**M. Balfour:** Monsieur l'Orateur, le premier paragraphe semble porter sur la crise grave qui sévit actuellement au sujet des approvisionnements de pétrole, crise qui menace les Canadiens au cours des prochains mois de l'hiver et fera naître des problèmes de transport et de chauffage, de chômage industriel et de montée des prix. La motion presse le gouvernement de prendre des mesures immédiates pour résoudre ces problèmes. Monsieur l'Orateur, quelles «mesures immédiates» la Chambre demande-t-elle au gouvernement de prendre?

Comme premier temps aux «mesures immédiates», nous demandons au gouvernement de mettre sur pied une société nationale chargée de passer des contrats avec les pays producteurs de pétrole et, après s'en être fait livrer, d'en surveiller la commercialisation. Le Parlement a créé un certain nombre de sociétés nationales. Tout porte à croire qu'il faudrait à une telle société, une fois constituée par le Parlement, quelques années avant de mener des négociations à terme et de conclure des contrats à l'échelon international.

Comme autre mesure préliminaire, monsieur l'Orateur, la Chambre est priée d'autoriser le gouvernement à prolonger l'oléoduc vers l'est du Canada et à se porter acquéreur de cet oléoduc. Il est communément acquis que la construction d'un tel prolongement durera au moins jusqu'en 1976.

Enfin, comme dernière mesure préliminaire, nous devons prier le gouvernement d'assurer les approvisionnements futurs en pétrole en amorçant des négociations avec les provinces intéressées en vue de la mise en valeur des sables bitumineux par une autre société de la Couronne. Même le concepteur du NPD a renoncé à décrire ce projet en tout autre contexte temporel que celui du futur; il s'est pourtant arrangé pour l'inclure au nombre des «mesures préliminaires» à prendre avant les «mesures immédiates».

Ces «mesures préliminaires» qui doivent être prises avant les «mesures immédiates» constituent des projets à long terme, monsieur l'Orateur. Elles ne sont, peu importent leurs mérites, tout simplement pas suffisantes pour assurer aux Canadiens un approvisionnement ininterrompu à des prix justes et équitables ce mois-ci, ainsi qu'en novembre et en décembre de cette année, de même que pendant les mois de l'hiver et du printemps de 1974. Le Canada, les provinces de l'Est surtout, fait actuellement face à une crise dans le domaine des ressources énergétiques. A l'encontre de plusieurs, cependant, je soutiens que cette crise ne provient pas d'un manque de combustibles au Canada, mais qu'il s'agit plutôt d'une crise organisationnelle issue d'un refus de prendre les mesures nécessaires pour mettre des sources d'énergie suffisantes à la disposition des consommateurs à l'endroit et au moment opportuns. En d'autres mots, il y a une crise parce que le gouvernement fédéral n'a pas de politique suivie en matière d'énergie. On a déjà dit beaucoup de choses à ce propos. Je suis convaincu qu'on parlera encore beaucoup de cette question au cours des semaines et des mois à venir.

Si les Canadiens n'ont pas de provisions suffisantes de combustibles cet hiver, c'est le gouvernement actuel qui devra en assumer toute la responsabilité à cause de son refus de consulter sérieusement les provinces possédant des ressources énergétiques, l'industrie elle-même et les fournisseurs étrangers de pétrole brut, et aussi à cause de sa façon maladroite d'appliquer sa politique et de l'absence d'une politique nationale en matière d'énergie qui soit appropriée à la situation actuelle.